

Dossier suivi par :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02 35 52 49 75
Mèl : martine.cheron@insee.fr

Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02 31 45 72 88
Mèl : philippe.lemarchand@insee.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 29 juin 2017

Les étudiants et jeunes actifs quittent davantage la Normandie qu'ils ne s'y installent Insee Flash Normandie N°43

En un an, entre 2013 et 2014, si plus de 49 000 personnes sont venues s'installer en Normandie, un plus grand nombre de Normands l'ont quittée pour une autre région française. La Normandie accuse ainsi un déficit migratoire, de 3 000 personnes, comme cinq autres régions. Ce déficit est dû à un faible taux d'entrée en Normandie (150 entrants pour 10 000 Normands), le niveau des sorties étant conforme à la moyenne métropolitaine (160 sortants pour 10 000 Normands). Le déficit migratoire le plus important touche la Seine-Maritime et le Calvados. En revanche, l'Eure reste un département attractif, notamment du fait de la proximité de l'Île-de-France.

En Normandie, les migrations résidentielles sont plus intenses avec les régions proches. La plupart de ses entrants viennent d'Île-de-France, des Hauts-de-France, des Pays de la Loire et de Bretagne. Ces quatre régions sont également les principales destinations des sortants, mais l'Île-de-France est un peu moins représentée, au bénéfice des autres régions. La Normandie a un excédent migratoire important avec l'Île-de-France (+ 5 830).

Les mobilités sont plus fréquentes chez les jeunes de 15 à 29 ans, du fait de la poursuite d'études ou de l'accès à un premier emploi. En Normandie, ces mobilités engendrent un fort déficit migratoire (- 4 000). Une large part de celui-ci est le fait des étudiants (- 2 800). Le taux de sortie de ces jeunes est relativement élevé, du fait de la proximité de l'Île-de-France, et concerne tous les départements normands.

Entre 2013 et 2014, les actifs, avec ou sans emploi, ont davantage quitté la région qu'ils ne s'y sont installés (- 2 300). Un peu plus de 60 % des actifs, entrants ou sortants, ont entre 20 et 34 ans. Ils débutent leur vie professionnelle et sont plus mobiles.

Le déficit migratoire des actifs en emploi concerne uniquement le secteur tertiaire (- 3 000). Les cadres et professions intermédiaires du tertiaire sont particulièrement déficitaires. L'industrie reste le seul secteur normand à bénéficier de flux migratoires positifs, mais modestes (+ 220), grâce aux activités liées aux matériels de transport.

Consultez gratuitement cette étude sur notre site www.insee.fr